

Table des matières

Les outils de l'enseignant	2
L'organisation	2
L'emploi du temps	2
Les progressions	5
Les programmations et les progressions.....	5
Les fiches séquences	5
Les fiches de préparation	6
Les cahiers journaux.....	6
Les ressources numériques	7
Pour l'enseignant.....	7
En classe	7

Les outils de l'enseignant

L'organisation

Pour organiser son travail, l'enseignant dispose de plusieurs outils :

- L'emploi du temps
- La programmation
- Les progressions par période
- Les fiches séquences
- Les fiches de préparations
- Les cahiers journaux

L'emploi du temps

L'emploi du temps a pour but d'organiser les apprentissages sur 4 jours en respectant les durées hebdomadaires demandées par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1-CE2)

Domaines disciplinaires	Horaires	
	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Langues vivantes (étrangères ou régionales)	54 heures	1 h 30
Éducation physique et sportive	108 heures	3 heures
Enseignements artistiques	72 heures	2 heures
Questionner le monde Enseignement moral et civique**	90 heures	2 h 30
Total	864 heures	24 heures*

* 10 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

** Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

Cycle de consolidation (CM1 et CM2)

Domaines disciplinaires	Horaires	
	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	288 heures	8 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Langues vivantes (étrangères ou régionales)	54 heures	1 h 30
Éducation physique et sportive	108 heures	3 heures
Sciences et technologie	72 heures	2 heures
Enseignements artistiques	72 heures	2 heures
Histoire et géographie Enseignement moral et civique **	90 heures	2 h 30
Total	864 heures	24 heures*

* 12 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

** Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

Lors de la création de l'emploi du temps, il est nécessaire de veiller à mettre les apprentissages fondamentaux le matin, moment où les élèves sont le plus attentifs et disponibles. De plus, il faut être vigilant à la durée des séances pour nos élèves de REP et REP+ qui ont du mal à rester concentrés sur de longues périodes.

Voici des outils proposés par la circonscription des Mureaux afin de nous aider dans la conception de nos emplois du temps.

Outils d'aide à la construction d'emploi du temps – CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX CP-CE1-CE2

DISCIPLINES	Temps d'enseignement		Après récréation 15 min matin /AM	Dont temps oralisation (10h/sem)	Sous-domaines	Par sous-domaine	Plages horaire Indicatives Hebdo	Routines de réactivation Hebdo	Répartition possible sur les jours pour faire l'emploi du temps sur 8 ½ j				
	Horaires durée annuelle	Durée hebdomadaire							Durée hebdo	L	M	M	J
			3h15 matin 2h AM	3h						3h15 2h	3h15		
Français	360h	10h00	9h10	4h	Langage oral Lecture et compréhension Ecriture Etude de la langue	2h00 2H30 2h10 2h30	3X35' 5X30' 3x40' + 5x30'	3x5' Copie quotidienne	X X X X	X X XX X	XX X X X	X X X X	XX X X X
Mathématiques	180h	5h00	4h30	1h30	Nombre et calcul Grandeurs et mesures Espaces et géométrie	2h00 1h15 1h15	2x30 2x35 2x35	2x15' 1x5' 1x5'	X X X	X X X	X X X	X X X	X X X
Langues vivantes	54h	1h30	1h30	1H20		1h30	2x30	4x5'	X X	X	X	X	X
EPS	108h	3h00	2h40	1h00		2h40	2x1h	4x10'	X	XX		XX	X
Enseignements artistiques	72h	2h00	1h50	50	ARTS PLASTIQUES EDUCATION MUSICALE	1H50	2x50'	2x5'	X	X		X	X
Questionner le monde	54h	1h30	1h20	20		1H20	2x 60'	2x10'	X	X		X	X
EMC	36h	1h00	1h	30	Situation de pratique orale Temps d'enseignement	30 mn 30 mn	2x 15' 1x30'	+ discussions de classe quotidiennes		X		X	X
TOTAL	864	24 heures	22h	9h10		22h00 après récréations			5h15	5h15	3h	5h15	3h15

Horaires et répartition à titre indicatif à +/- 5 min.

L'idée étant de réactiver par des rituels/routines les disciplines les jours où elles ne sont pas enseignées.

L'EPS quotidien s'exécute sous forme d'étirements et relaxations.

EDT non contractuel, les moments forts de vie de classe et projets trouveront naturellement leur place dans l'EDT en remplacement des « disciplines programmées » par la pluridisciplinarité qu'offrent ceux-ci.

*Sur cette grille, le vendredi AM est considéré comme vaqué à titre d'exemple.

<http://www.ien-mureaux.ac-versailles.fr/spip.php?article14>

Outils d'aide à la construction d'emploi du temps – CYCLE DE CONSOLIDATION CM1-CM2

DISCIPLINES	Temps d'enseignement		Après récréation 15 min matin 10 min AM - 2h10	Dont temps oralisation (12/sem)	Sous-domaines	Par sous-domaine	Plages horaire indicatives Hebdo d'enseignements	Rituels de réactivation Hebdo	Répartition possible sur les jours pour faire l'emploi du temps				
	Horaires durée annuelle	Durée hebdoma daire							Durée hebdo	L	M	M	J
			3h15 2H	3h						3h 3h15 2h	3h15		
Français	288h	8h00	7h30	4h30	Langage oral Lecture et compréhension Ecriture Etude de la langue Culture littéraire et artistique	2h00 2h00 1h00 1h00 1h30	2x50' 2x50' 1h00 2x 25' 2 x 40'	2x 5' 2x5' 1x10' 1x10'	X x x x	x X X x	x x x	X x x x	X X x x
Mathématiques	180h	5h00	4h30	2h00	Nombre et calcul Grandeurs et mesures Espaces et géométrie	2h00 1h15 1h15	2x30 2x35 2x35	2x15' 1x5' 1x5'	x x x	X x x	x x x	x x	x x
Langues vivantes	54h	1h30	1h30	1h		1h30	2x30	4x5'	x	x	x	x	x
EPS	108 h	3h00	2h40	1h10		2h40	2x1h05	3x10'	x	x	x	x	x
Enseignements artistiques	72h	2h00	1h50	1h	ARTS PLASTIQUES EDUCATION MUSICALE HISTOIRE DES ARTS	1H50	2x50'	2x5'	x	x		x	x
Sciences et technologie	72h	2h00	1h50	40		1H50	2x 50'	2x10'	x	x		x	x
Histoire et géographie	54h	1h30	1h10	30		1h10	1x50	4x5'	x	x	x	x	x
EMC	36h	1h00	1h	30	Situation de pratique orale Temps d'enseignement	30' 30'	1x 30' 1x30'	Discussions quotidienn es de classe		x	x		
TOTAL	864	24 heures	22h	11h10		22h après récréations retirées			5h15	3h	5h15	3h15	

Horaires et répartition à titre indicatif à +/- 5 min.

L'idée étant de réactiver par des rituels/routines les disciplines les jours où elles ne sont pas enseignées.

L'EPS quotidien s'exécute sous forme d'étirements et relaxations.

EDT non contractuel, les moments forts de vie de classe et projets trouveront naturellement leur place dans l'EDT en remplacement des « disciplines programmées » par la pluridisciplinarité qu'offrent ceux-ci.

*Sur cette grille, le vendredi AM est considéré comme vaqué à titre d'exemple.

Les progressions

Les progressions permettent de définir les apprentissages abordés tout au long de l'année scolaire et de les diviser par périodes. Pour établir ces progressions, il faut s'appuyer sur les programmes de l'Education Nationale.

Les programmations et les progressions

Nous vous proposons un exemple de programmation qui est une organisation des différentes notions à aborder sur l'année.

[PROGRAMMATION Mathématiques 2017-2018 ok.pdf](#)

Nous vous proposons également une progression qui est une organisation des notions à aborder sur une période.

[Progression Période 2 ce2.pdf](#)

Les fiches séquences

Pour rappel, une séquence est composée de plusieurs séances.

La fiche séquence permet de poser clairement nos objectifs travaillés tout au long de la séquence et de mettre en place une progressivité des apprentissages durant les différentes séances. Cela nous permet également de voir les compétences travaillées avec les élèves.

Voici une trame vierge de fiche séquence proposée par la circonscription des Mureaux.

FICHE DE SEQUENCE

Rappel de la progression annuelle :

Compétence de fin de cycle :		Périodes (mettre une croix quand la compétence est travaillée)				
		1	2	3	4	5
Compétences fines :						
A partir des référentiels :						
CONNAISSANCES						
CAPACITES						
ATTITUDES						

**Pour augmenter la complexité de l'apprentissage ou en renforcer sa maîtrise, une séquence peut coupler deux compétences.*

Compétence(s) * fine travaillée :				
Séances :	Date :	Objectif spécifique de la séance : <i>Ce que je veux que mes élèves apprennent...</i>	Activité, Matériel, modalités de travail...	Bilan :

--	--	--	--	--

Les fiches de préparation

Les fiches de préparation de séance permettent à l'enseignant de définir l'objectif et la compétence qu'il va développer, de se questionner, d'anticiper les réponses des enfants, leurs difficultés afin de leur proposer une remédiation. Elles aident l'enseignant à concevoir et à mener la séance.

Rédiger une fiche de préparation permet aussi de se questionner sur la tournure des consignes afin de rendre l'enseignement le plus explicite possible.

Ces fiches sont personnelles et peuvent revêtir différents aspects. Cependant, certains éléments sont essentiels et doivent être toujours présents sur celles-ci.

Lien vers un exemple de fiche de préparation mise en ligne sur le site de la circonscription des Mureaux : <http://www.ien-mureaux.ac-versailles.fr/spip.php?article13>

Les cahiers journaux

Tout comme les fiches de préparation, les cahiers journaux sont des outils personnels qui exposent le déroulement de la journée de façon plus ou moins détaillée.

<i>Date</i>		
Horaires	Déroulement	Matériel
8h30 – 9h00	<u><i>Matière : domaine</i></u> <u><i>Compétences :</i></u> <u><i>Objectifs :</i></u> 1/ 2/	
9h00 – 10h00		
10h00 – 10h15	<i>Récréation</i>	
10h15 – 11h30		
11h30 – 13h30	<i>Déjeuner</i>	
13h30 – 15h00		
15h00 – 15h15	<i>Récréation</i>	
15h15 – 16h15		
16h15 – 16h30	DEVOIRS	

Les ressources numériques

Pour l'enseignant

Sur Internet, on dispose de beaucoup de ressources numériques qui permettent de faire évoluer notre pratique, de nous faire réfléchir sur notre pédagogie et bien évidemment de mettre à jours nos connaissances didactiques. Préférez les sites institutionnels aux blogs des enseignants, ils sont validés et donc les informations que vous y trouverez le sont aussi.

- Eduscol, <http://eduscol.education.fr/>
- Le site du ministère de l'Éducation Nationale <https://www.education.gouv.fr/>
- Le site de la circonscription, <http://www.ien-mureaux.ac-versailles.fr> et autres site de circonscription
- Les sites des différents départementaux (ex : DSDEN 95, DSDEN 44, etc...)
- Les sites CANOPE
- Web TV VERSAILLES, site destiné à la formation des enseignants en proposant différentes conférences et autres vidéos explicatives. <https://webtv.ac-versailles.fr/>

En classe

Afin de diversifier nos pratiques et d'intéresser les élèves, il est important de s'appuyer sur les outils numériques dont nous disposons.

Voici une liste non exhaustive des ressources mises à notre disposition.

- **Les Fondamentaux**, site proposé par le réseau Canopé. Ce site propose plusieurs vidéos courtes qui traitent beaucoup de domaines disciplinaires. Ces vidéos sont classées par matières. Les sujets sont traités de manière ludique et claire. <https://www.reseau-canope.fr/lesfondamentaux/accueil.html>
- **France TV éducation**, les vidéos sont classées par niveau de classe et traitent plusieurs thématiques qui rejoignent les domaines d'apprentissages étudiés en classe. <https://education.francetv.fr/>
- **Matou Matheux**, Ce site propose des exercices de mathématiques interactifs. <http://matoumatheux.ac-rennes.fr/accueilniveaux/accueilFrance.htm>
- **Vinz et Lou**, <https://www.vinzelou.net/fr/page/programme>
- **Musique Prim**, <https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>, il faut créer un compte pour accéder à différentes ressources permettant d'enseigner l'éducation musicale.
- **Prim langues**, <https://www.primlangues.education.fr/>, site de ressources pour l'enseignement des langues vivantes.
- **Application PLICKERS** : Cette application permet d'évaluer les élèves instantanément sur un sujet étudié en classe. Les enfants disposent de QR codes qu'ils orientent (droite, gauche) en fonction de leur réponse. L'enseignant n'a plus qu'à scanner le QR codes avec un smartphone ou une tablette pour que les résultats s'affichent au tableau. Pour plus d'informations : <http://www.cndp.fr/crdp-dijon/Evaluer-les-eleves-avec-Plickers.html>